



Monacia

Rapport annuel

31 décembre 2019

# Table des matières

---

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>1. Informations générales</b>	<b>4</b>
1.1 Acteurs	4
1.2 Personnes responsables du rapport annuel	4
1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel	5
1.4 Responsable du contrôle des comptes	5
<b>2. Caractéristiques principales de l'OPC</b>	<b>6</b>
2.1 Objectif de gestion	6
2.2 Profil de risque et de rendement	6
2.3 Catégories de parts	7
<b>3. Compte-rendu d'activité</b>	<b>8</b>
3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019	8
3.2 Commentaire de gestion	8
<b>4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue</b>	<b>11</b>
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	11
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	11
4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	11
4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS	11
4.5 Risque global	12
<b>5. Informations réglementaires</b>	<b>13</b>
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	13
5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires	13
5.1.2 Politique d'exécution des ordres	14
5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires	14
5.1.4 Dispositif de contrôle	15
5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche	15
5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173	16
5.3 Exercice des droits de vote	16
5.3.1 Politique de vote	16
5.3.2 Exercice des droits de vote	16
5.4 Politique de rémunération	17
<b>6. Certification du commissaire aux comptes</b>	<b>19</b>
<b>7. Comptes annuels</b>	<b>22</b>
7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR	22
7.1.1 Bilan actif	22
7.1.2 Bilan passif	23
7.1.3 Hors-bilan	24

7.2	Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR	24
<b>8.</b>	<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>25</b>
8.1	Règles et méthodes comptables	25
8.1.1	Règles d'évaluation des actifs	25
8.1.2	Frais de gestion	27
8.1.3	Affectation des sommes distribuables	29
8.2	Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR	30
8.3	Compléments d'information	30
8.3.1	Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers	30
8.3.2	Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	31
8.3.3	Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	31
8.3.4	Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	31
8.3.5	Créances et dettes: ventilation par nature	32
8.3.6	Capitaux propres	32
8.3.7	Frais de gestion	32
8.3.8	Engagements reçus et donnés	32
8.3.9	Autres informations	32
8.3.10	Tableau d'affectation des sommes distribuables	33
8.3.11	Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices	34
8.3.12	Inventaire en EUR	35

# 1. Informations générales

---

Monacia est un FCP de droit français.

## 1.1 Acteurs

### Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe  
Société en commandite simple  
29, avenue de Messine  
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

### Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

CACEIS Bank  
1-3 PLACE VALHUBERT  
75206 PARIS CEDEX 13

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution).

### Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assurera seule la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à:

CACEIS Fund Administration  
1-3 place Valhubert  
75013 Paris

## 1.2 Personnes responsables du rapport annuel

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Rothschild & Co Asset Management Europe.

<b>Rothschild &amp; Co Asset Management Europe</b>	<b>Pierre Baudard</b>
Société de gestion	Associé-Gérant

---

### **1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Valérie Burkhard  
Managing Director

Pierre Baudard  
Associé-Gérant

### **1.4 Responsable du contrôle des comptes**

#### **Commissaires aux comptes titulaires**

KPMG Audit  
Tour EQHO  
2, avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Signataire : Pascal LAGAND

## 2. Caractéristiques principales de l'OPC

---

### 2.1 Objectif de gestion

Monacia a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur composite 60% MSCI Daily TR Net World+ 40% Barcap Euro Aggregate TR au moyen d'une gestion flexible, active et discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux internationaux via la sélection d'OPC.

Le FCP n'est pas indiciel, l'indicateur précité ne constitue pas une contrainte d'investissement. Le gérant peut donc investir de façon différente de cet indicateur afin de remplir l'objectif de gestion.

Indicateur de référence :

La performance du FCP pourra être comparée à l'indicateur composite suivant : 60% MSCI Daily TR Net World + 40% Barcap Euro Aggregate TR.

Le calcul de la performance de l'indicateur de référence sera réalisé sur la base de ses indices sous-jacents à des dates correspondant à celles retenues pour la valorisation du portefeuille (la valorisation du portefeuille se basant elle-même sur celle des OPC sous-jacents, valorisés au dernier cours connu ; à savoir généralement en J-1, à l'exception de l'EONIA valorisé en J)

L'indice MSCI Daily TR Net World (code Bloomberg : NDDUWI Index), calculé par la société Morgan Stanley, est représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés. Il est calculé dividendes réinvestis et converti en euro. Cet indice est disponible à l'adresse suivante : [www.msci.com](http://www.msci.com).

L'indice Barclays Euro Aggregate (code Bloomberg : LBEATREU Index) est un indice obligataire calculé par Barclays Capital / Bloomberg. Il est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics ou privés et ayant un rating "investment grade". Cet indice est disponible à l'adresse suivante : [www.bloombergindices.com](http://www.bloombergindices.com)

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, seul Morgan Stanley Capital International Inc., administrateur de l'indice MSCI Daily TR Net World converti en euro est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le FCP n'est pas un fonds indiciel.

### 2.2 Profil de risque et de rendement

- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition diversifiée sur les marchés de taux et d'actions internationaux sans contraintes de zones géographiques

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## 2.3 Catégories de parts

Le FCP possède deux catégories de part : La part C EUR et la part P EUR.

Parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Décimalisation	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription initiale*
C EUR	FR0013278397	Capitalisation	EUR	Millièmes de part	Tous souscripteurs	1 part VL d'origine: 100 €
P EUR	FR0013421203	Capitalisation	EUR	Millièmes de part	Cf. ci-après**	5 000 Euros ou 500 000 Euros pour les investisseurs institutionnels Valeur liquidative d'origine d'une part : 1 000 Euros

Les souscriptions ultérieures pourront se faire en part ou en décimale de part, le cas échéant.

### 3. Compte-rendu d'activité

---

#### 3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
Monacia part C EUR	+7,12%	+20,46%
Monacia part P EUR	Pas d'historique suffisant	

Note : Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

#### 3.2 Commentaire de gestion

L'environnement économique et financier en 2019

Les trimestres passent et ne se ressemblent vraiment pas: après avoir signé leur pire trimestre en 10 ans au 4T2018, les marchés actions ont enregistré au 1T2019 leur meilleure performance trimestrielle depuis 2009 en dépit d'une dégradation des fondamentaux économiques. Dans le sillage du FMI en janvier, l'OCDE en mars a aussi revu en baisse ses prévisions de croissance mondiale pour tenir compte de la persistance des nombreuses menaces pesant sur les perspectives économiques. Ce rebond boursier s'explique principalement par les revirements de la Fed et de la BCE dès le mois de janvier qui, reconnaissant le tassement économique global et l'absence de pressions inflationnistes, ont finalement décidé de faire une pause dans la normalisation de leur politique monétaire. Au cours du 1er trimestre 2019, le S&P 500 progresse de 15,39% en €, poussé notamment par les valeurs technologiques (Nasdaq : +18,89% en €) qui bénéficient d'un environnement de taux durablement bas. Le MSCI Europe reprend 12,01%, soutenu notamment par les actions françaises (CAC 40) alors que les actions allemandes sous-performent (Dax : +9,16%) en raison de la vulnérabilité de l'économie allemande au repli de la demande mondiale. Les actions émergentes gagnent 11,82% en €, dynamisées par les actions asiatiques, et tout particulièrement les actions chinoises qui bondissent de 34% en € grâce aux premiers effets positifs des mesures de relance. Les obligations souveraines de la zone euro progressent de 2,52% sur fond de craintes concernant le cycle économique dans la région, en particulier en Allemagne. Les obligations privées profitent de l'engagement des banques centrales à être prudentes et patientes en matière de taux : le crédit IG gagne 3,22% sur le trimestre (iBoxx Corporate euro) et le Haut-Rendement reprend 4,76% (iBoxx HY Liquid).

Les marchés actions ont connu à partir du début du mois de mai un regain de volatilité déclenché par la décision de Donald Trump de relever contre toute attente les tarifs douaniers sur 200 Mds d'importations chinoises alors même que la croissance mondiale ralentit sous l'effet de la guerre commerciale. Le FMI en avril, puis l'OCDE en mai, ont de nouveau réduit leurs prévisions de croissance mondiale pour 2019 à 3,3% (soit son plus



faible niveau depuis 2009), hypothéquant l'espoir d'un redémarrage de l'activité à partir du 2ème semestre 2019. Dans un climat anxiogène largement imputable à la rhétorique belliqueuse de Donald Trump à l'égard essentiellement de la Chine et de l'Iran, mais aussi des alliés historiques des USA, les banques centrales ont finalement opéré un revirement monétaire véritablement salutaire pour les marchés financiers. Reconnaisant en effet que la dégradation des perspectives de croissance mondiale couplée à une inflation trop basse plaiderait pour une action de leur part, les banques centrales ont suscité l'espoir de politiques monétaires plus accommodantes. Rassurés par le basculement des banques centrales de la "patience" à une "vigilance" propice à un futur assouplissement monétaire, les actions US progressent de 2,53% (S&P 500 en €) au 2T2019 et signent leur meilleur premier semestre depuis 1997 (+18,31% en €). Les actions de la zone euro gagnent 2,20% (MSCI EMU), tandis que les actions émergentes cèdent 1,52% en €, la Corée du sud (-3,43% en €) et la Chine (-4,61%) souffrant de l'escalade protectionniste. Recherchées pour leur statut de valeurs refuges dans ce contexte dominé par la montée des incertitudes, les obligations souveraines de la zone euro ont encore gagné 3,38% (iBoxx Euro Sovereign) au 2T19 (+5,98% au 1S19), les rendements à 10 ans allemands s'effondrant à leur plus bas historique à -0,33% et ceux français pénétrant pour la première fois en territoire négatif à -0,05%.

Malgré la remontée des incertitudes alimentant les doutes des investisseurs, les marchés actions ont fait preuve d'une forte résilience au cours du 3ème trimestre qui s'explique par l'espoir d'un nouveau cycle d'assouplissement monétaire des banques centrales destiné à relancer une économie mondiale en perte de vitesse. L'activité manufacturière rechute en zone de contraction partout dans le monde tandis que le commerce mondial devrait connaître en 2019 sa plus faible progression depuis 2009. D'autres facteurs de risque ont connu des développements anxiogènes pour les investisseurs : l'interminable feuilleton du Brexit qui pourrait s'achever le 31 octobre comme s'y est engagé Boris Johnson, y compris par un divorce sans accord, la Chine qui connaît son taux de croissance le plus faible depuis 1992 et l'exacerbation des tensions géopolitiques au Moyen-Orient menaçant l'approvisionnement mondial en pétrole. Prenant acte des risques pesant sur les perspectives économiques et des dangers d'une inflation qui ne parvient toujours pas à décoller, les banques centrales ont finalement assoupli leur politique monétaire au grand soulagement des investisseurs. La Fed a ainsi procédé en juillet et en septembre à deux baisses de taux de 0,25% et la BCE a porté en septembre à -0,50% (-0,10%) le taux de dépôt. Les actions américaines gagnent encore 5,42% en € (S&P 500) sur le trimestre et connaissent leur meilleur début d'année depuis 1997 tandis que les actions de la zone euro progressent de 2,39% (MSCI EMU) et signent leur meilleur premier neuf mois (+16,74%) en 10 ans. Les obligations souveraines ont encore gagné 3,79% sur le trimestre, les rendements allemands à 10 ans continuant de se replier à -0,57% tandis que les taux à 10 ans italiens finissent le trimestre à 0,48% contre 1,74% fin juin grâce à la création d'une nouvelle coalition plus europhile.

Au 4ème trimestre, malgré la confirmation d'un ralentissement économique mondial, la hausse des marchés s'est amplifiée sur des espoirs d'une trêve inévitable dans la guerre commerciale opposant les USA et la Chine et d'une sortie ordonnée du Royaume Uni de l'UE après le nouvel accord obtenu par Boris Johnson à Bruxelles. La montée du protectionnisme et la baisse de la demande mondiale pénalisent l'activité manufacturière, qui est entrée en zone de contraction, et alimentent la crainte que cette faiblesse ne se propage au secteur des services et accélère la survenue d'une récession. Selon le FMI, la croissance mondiale devrait progresser en 2019 de 3%, soit sa plus faible progression depuis 2009. Dans ce contexte, les banques centrales ont réaffirmé leur engagement à soutenir l'activité à travers une politique monétaire accommodante. La Fed, après avoir baissé trois fois ses taux depuis fin juillet, estime désormais que la solidité des conditions économiques aux USA autorise une pause dans le cycle de baisse des taux, tandis que la BCE, a repris depuis le 1<sup>er</sup> novembre ses achats d'actifs à un rythme de 20 Mds €/mois.

Signe du retour de l'appétit pour le risque des investisseurs, les flux nets de souscription se sont élevés à 40 Mds US\$ sur le trimestre contre des sorties nettes de 137 Mds US\$ au 3ème trimestre. Toutes les classes d'actifs terminent l'année dans le vert, les actions US gagnant encore 5,38% au 4ème trimestre (S&P 500 en €) pour signer la performance annuelle historique de 31,44% en 2019. Les actions européennes ne sont pas en reste et montent de 5,35% au 4T19 pour finir sur un gain annuel de 22,24%, meilleure performance en 10 ans. Du côté obligataire, les titres souverains de la zone euro gagnent 6,72% (iBoxx Sovereign) sur l'année, tandis que le crédit Investment Grade affiche un gain annuel de 6,29% (iBoxx Corporate Bond), devancé par le crédit Haut Rendement qui connaît sa meilleure année depuis 2012 (+9,55% pour le iBoxx Eur HY).

Le FCP Monacia n'a pas modifié en 2019 le profil de risque défensif de son portefeuille consistant principalement en une exposition moyenne aux actions (incl. Thématiques) de l'ordre de 32% des actifs sur l'année et une pondération des supports monétaires supérieure à 33% environ sur l'année, le reste étant investi sur des Fonds obligataires et de performance absolue. La répartition géographique de la poche actions privilégie la zone euro et les USA tout en privilégiant la diversification sur les thématiques (eau, robotique, énergie, et mines d'or).

## 4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

---

### 4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

En date du 19 juillet 2019, création d'une part P EUR + baisse des frais de gestion directs de la part C EUR.

### 4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

**Table 1. Achats**

Titres	En euros
CPR CASH -P-	670 853.63 €
R-CO COURT TERME C	577 711.26 €
M&G OPTIMAL INCOME-A-EURO-A	292 396.37 €
BNP PARIBAS AQUA-I	151 100.70 €

**Table 2. Ventes**

Titres	En euros
R-CO COURT TERME C	552 671.4 €
CPR CASH -P-	312 604.46 €
PICTET-WATER-I EUR	181 076.31 €
M&G OPTIMAL INCOME-A-EURO-A	180 149.30 €

### 4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Cet OPC n'a pas utilisé au cours de l'exercice les techniques de gestion efficace de portefeuille

### 4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS

L'OPC n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension et des TRS

## 4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

## 5. Informations réglementaires

---

### 5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

Conformément à la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une Politique de sélection de ses intermédiaires et d'exécution des ordres.

En tant que prestataire de services d'investissements habilité à délivrer le service de gestion de portefeuille et la gestion d'OPC, Rothschild & Co Asset Management Europe a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients ou de l'OPC.

A ce titre, Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent les services, en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

La présente politique s'applique aux catégories d'instruments financiers suivants :

- Les actions et valeurs assimilées,
- Les produits de taux,
- Les instruments financiers à terme, les OPC et le change.

#### 5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe n'exécute pas ses ordres (résultant des décisions d'investissement) directement mais a recours à des intermédiaires. Rothschild & Co Asset Management Europe doit prendre toutes les mesures nécessaires pour sélectionner les intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré un Comité en charge de l'autorisation des intermédiaires pour sélectionner les intermédiaires les plus à même de fournir le meilleur résultat dans l'exécution des ordres, en tenant compte notamment des facteurs suivants, par ordre d'importance :

- La rapidité d'exécution ;
- Le prix de l'instrument financier ;
- Le coût global de la réalisation de l'ordre ;
- La probabilité d'exécution de l'ordre et le règlement ;
- La taille de l'ordre ;
- La nature de l'ordre (limite, à tout prix, au marché);
- Les places de marchés accessibles ;
- La qualité du back office (notamment le traitement des ordres, le reporting, etc.).
- Toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.

### **5.1.2 Politique d'exécution des ordres**

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique d'exécution afin de permettre à ses clients d'obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Afin de s'assurer du respect de l'intérêt exclusif des investisseurs et de leur traitement équitable tout au long du processus de traitement des ordres, les services concernés de Rothschild & Co Asset Management Europe mettent en œuvre notamment les procédures suivantes :

- Les ordres sont systématiquement horodatés et pré-affectés, même en cas de groupage d'ordres
- Les ordres sont exécutés exclusivement auprès d'intermédiaires préalablement agréés et évalués selon les critères définis ;
- Après exécution, l'affectation des ordres est automatique en fonction de l'ordre initial ;
- Lorsque l'exécution est partielle, l'allocation est faite systématiquement au prorata des ordres initiaux ;
- Une piste d'audit archive et horodate chaque étape du processus.

En cas d'instruction spécifique du client (RTO/Conseil), Rothschild & Co Asset Management Europe peut être exonéré de prendre tout ou parties des mesures prévues dans le cadre de sa politique de meilleure exécution.

### **5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires**

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place un dispositif de surveillance de ses dispositifs de réception-transmission d'ordres et d'exécution d'ordres.

Les évaluations sont réalisées chaque semestre lors du Comité de Notation des Intermédiaires.

Une notation de la qualité d'exécution est préalablement attribuée par la table de négociation, qui est le reflet du suivi de la Best Execution réalisée en premier niveau.

Le Comité analyse les éléments suivants :

- La qualité et la rapidité des transactions par intermédiaires et par catégorie d'instruments financiers. Cette évaluation est effectuée à partir d'un rapport d'analyse quotidien des délais de traitement, prix exécution, données VWAP,
- Les incidents,
- La contractualisation et spécialement les accords particuliers conclus avec l'intermédiaire (rabais, remises, avantages...) et les potentiels conflits d'intérêts.
- Le dispositif de contrôle de l'exécution : le service de contrôle permanent de 2ème niveau de Rothschild & Co Asset Management Europe présente les résultats de ces contrôles sur l'exécution et la sélection des intermédiaires, Le suivi du budget du compte Recherche.
- Tous évènements susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif d'exécution de Rothschild & Co Asset Management Europe.

En conclusion de ces données, le Comité valide la notation des intermédiaires afin de décider de la poursuite ou de la clôture de la relation commerciale existante en fonction de :

- La qualité et la fiabilité des exécutions (prix, suivi de l'ordre, rapidité, fiabilité) ;

- La qualité de l'information et la qualité de la relation commerciale ;
- La qualité de traitement de dépouillement des ordres (rapidité, taux de fiabilité).

#### **5.1.4 Dispositif de contrôle**

Des contrôles sont réalisés régulièrement selon les procédures en vigueur pour vérifier le respect des critères définis. Les résultats des tests sont intégrés dans une évaluation des risques réalisée au sein de la société et incluse au niveau du groupe Rothschild & Co.

La présente Politique et les dispositifs en matière de réception, transmission et exécution d'Ordres sont revus au moins une fois par an ou chaque fois qu'un changement significatif intervient dans le dispositif mis en place par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Une version à jour de la présente Politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe.

#### **5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche**

En application de la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent le service de recherche en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

Les frais de recherche sont supportés différemment en fonction des services de gestion :

- Pour la gestion sous mandat, les frais de recherche sont exclusivement supportés par Rothschild & Co Asset Management Europe ;
- Pour la gestion collective, les frais de recherche sont intégrés dans les frais de transactions et crédités sur un compte de Commissions de Courtage Partagé (CSA/RPA).

La politique de sélection et d'évaluation de la recherche utilisée dans le cadre des prestations rendues prend en compte des critères liés notamment à :

- La qualité de l'analyse / qualité de la recherche (notation, etc.);
- L'aide à la rencontre avec les entreprises ;
- Les spécialisations sectorielles et géographiques ;
- La personnalisation des analyses ;
- Le coût.

Une revue régulière des fournisseurs de recherche est effectuée sur la base des critères suivants :

- Les classements de place ;
- Les commentaires du métier ;
- L'analyse de la qualité ; Le prix de chaque prestation.

Une convention est signée avec chaque prestataire.

## 5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173

“Le fonds Monacia respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co pour la Multigestion dont les grands principes sont :

- Le Respect de certaines exclusions,
- L’envoi d’un questionnaire incluant des critères ISR & ESG avant l’entrée en Buy List Long Only
- La capacité à générer (i) une note ESG et (ii) et une empreinte carbone du fonds.

La principale source d’informations utilisée est MSCI ESG Research, qui nous fournit l’essentiel des données utilisées en matière de notation ESG et de calcul carbone.

Des détails additionnels sont disponibles sur demande.”

## 5.3 Exercice des droits de vote

### 5.3.1 *Politique de vote*

Notre politique de vote couvre la zone Europe et nous privilégions les sociétés dont la capitalisation est supérieure à 350 millions €. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes détenues dans les OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe. Afin de répondre à la politique ESG que nous suivons, nous pouvons également exercer nos droits votes à toutes les autres valeurs actions européennes détenues dans nos OPC, si ceux-ci l’exigent. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d’exercer des droits de votes de façon exceptionnelle :

- lors d’une augmentation de capital défensive si la société fait l’objet d’une OPA
- par décision d’un gérant ou d’un client
- à la demande ou une contrainte ESG

Les Etats-Unis sont partiellement couverts, quand la participation n’implique aucun surcoût pour RAM. Le reste du monde, et certains pays européens (Danemark et Suisse) ne sont pas couverts en raison du coût élevé induit par la connaissance, l’analyse et l’exercice des résolutions. Nous n’exerçons pas non plus nos droits de vote lorsque :

- les délais d’immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l’OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n’ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d’exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l’intérêt des porteurs de parts de l’OPC

### 5.3.2 *Exercice des droits de vote*

Notre politique de vote se veut suivre les principes d’investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L’analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services. Les



recommandations les plus importantes peuvent être étudiées par nos analystes et traités afin de favoriser les investisseurs. Les décisions prises sont communes à tous nos OPC.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises)

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet [https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709\\_Rapport%20ESG.pdf](https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709_Rapport%20ESG.pdf)

## 5.4 Politique de rémunération

La politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management Europe (R&Co AM Europe) est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe reposent sur les principes suivants :

### Gérants de fonds, gestionnaires financiers

- Les performances sont tout d'abord mesurées au niveau de l'équipe à laquelle ils appartiennent.
- Les performances sont évaluées dans la mesure du possible en comparaison par rapport à la concurrence ou par rapport à des indices de comparaison.
- Les performances relatives sont évaluées de manière qualitative sur une longue période.
- En cas de commission de surperformance, il n'y a pas de lien entre le montant de la commission de surperformance facturable et le montant de la rémunération variable des gestionnaires.

### Commerciaux institutionnels et distributeurs

- Les performances sont également évaluées en termes de contribution aux objectifs alloués à l'équipe à laquelle ils appartiennent. Elles ne sont jamais déclinées ni par client ni par produit.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations Groupe qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants <sup>(1)</sup>)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

*(1): Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou OPCVM 5, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.*

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild & Co SCA.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

- Au titre de l'année 2019, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération totale	Rémunération fixe	Rémunération variable
Population totale	159	16,08	11,78	4,30
Population régulée au titre de AIFM / UCITS	44	6,71		
Dont gérants et analystes	33	4,92		
Dont autre population régulée	11	1,79		

## 6. Certification du commissaire aux comptes



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 80055  
92086 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 86  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 80  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Fonds Commun de Placement**  
**MONACIA**

29, avenue de Messine - 75008 Paris

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MONACIA constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Références d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A., société française régie par le statut KPMG constitué de  
collèges indépendants adhérents de KPMG International   
une entité de droit suisse.

Société étrangère d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes désignée  
conseil de surveillance, inscrite  
au tableau de l'Ordre à Paris  
sous le n° 14-30381 (1) et à la  
Comptabilité Régionale des  
Commissaires aux Comptes de  
Versailles.

Siège social - KPMG S.A., Tour  
 avenue  
Gambetta 92086 Paris La  
Défense Cedex. Capital : 5.487  
180 €. Code APE 6920ZS786  
417 R.C.S. Nanterre TVA Uniq  
Lumpsum FR 77 775 736417

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport de gestion nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 6 mai 2020

KPMG S.A.



Signature  
numérique  
de Pascal  
Lagand

Pascal Lagand  
Associé

## 7. Comptes annuels

### 7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR

#### 7.1.1 Bilan actif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Immobilisations nettes</b>	0,00	0,00
<b>Dépôts</b>	0,00	0,00
<b>Instruments financiers</b>	<b>5 428 392,27</b>	<b>3 559 713,25</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>5 428 392,27</b>	<b>3 559 713,25</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 428 392,27	3 488 881,42
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	72 831,83
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>5 201,93</b>	<b>3 101,12</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 201,93	3 101,12
<b>Comptes financiers</b>	<b>187 022,28</b>	<b>151 140,66</b>
<b>Liquidités</b>	<b>187 022,28</b>	<b>151 140,66</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>5 620 616,48</b>	<b>3 713 955,03</b>

## 7.1.2 Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	5 499 673,79	4 026 107,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	26 376,20	-298 072,90
Résultat de l'exercice (a, b)	-79 036,65	-52 284,83
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>5 447 013,34</b>	<b>3 675 750,01</b>
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>173 603,14</b>	<b>38 205,02</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	173 603,14	38 205,02
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>5 620 616,48</b>	<b>3 713 955,03</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

### 7.1.3 Hors-bilan

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## 7.2 Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4,84	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	2 010,60
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	1 530,36
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>4,84</b>	<b>3 540,96</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	468,13	634,46
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>468,13</b>	<b>634,46</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>-463,29</b>	<b>2 906,50</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	77 834,88	58 965,22
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-78 298,17</b>	<b>-56 058,72</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-738,48	3 773,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-79 036,65</b>	<b>-52 284,83</b>



## 8. Annexes aux comptes annuels

---

### 8.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### 8.1.1 Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrés dans des comptes "différences d'estimation".

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

##### 8.1.1.1 Dépôts

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

##### 8.1.1.2 Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **8.1.1.3 Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **8.1.1.4 Titres de créances négociables**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (STAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

### **8.1.1.5 OPC détenus**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **8.1.1.6 Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives des titres reçus en pension" pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives de titres prêtés" à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique "titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique "dettes représentatives de titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### 8.1.1.7 Instruments financiers à terme

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

- Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

- **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

- **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### 8.1.2 Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Les frais de gestion représentent :

- Parts C : 1.60 % maximum des actifs nets.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème*
Frais de gestion Financière		
Frais administratifs Externes à la société de gestion	Actif net	Part C: 1,80% maximum
Frais indirects maximum :		2% en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents
- frais de gestion		Sur l'exercice. Cela n'inclut pas les éventuels frais
	Actif net	Indirects variables liées à la performance des OPC sous-jacents.
- commissions :		
- souscription :		
- rachat :		Néant, à l'exception des éventuels droits acquis aux OPC Sous-jacents.
		Néant, à l'exception des éventuels droits acquis aux OPC Sous-jacents.
Prestataires percevant des commissions de mouvements :	Prélèvement sur chaque transaction	néant
Commission de surperformance	Actif net	A compter du 1er janvier 2018 : 15% de la performance annuelle nette de frais positive du FCP supérieure à la performance de l'indicateur de référence (60% MSCI Daily TR Net World + 40% Barcap Euro Aggregate TR, chacun des composants étant évalué en date J-1 jour ouvré par rapport à la date de la Valeur

Liquidative.) et à la plus haute Valeur Liquidative d'une fin D'exercice comptable ayant précédemment fait l'objet d'un Prélèvement (voir mode de calcul ci-dessous) \*\*

---

\*La société de gestion n'est pas soumise à la T.V.A.

### 8.1.3 Affectation des sommes distribuables

#### 8.1.3.1 Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le **résultat** : le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les **Plus et Moins-values** : les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### 8.1.3.2 Modalités d'affectation des sommes distribuables

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts C</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values Nettes réalisées	Capitalisation

## 8.2 Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>3 675 750,01</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 440 082,66	6 238 616,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-976 450,42	-2 136 830,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	30 642,98	32 817,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 836,70	-338 343,56
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-19,94	-305,64
Différences de change	5 435,25	15 095,47
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	353 757,67	-79 191,42
Différence d'estimation exercice N	274 566,25	-79 191,42
Différence d'estimation exercice N-1	79 191,42	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-78 298,17	-56 058,72
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	-50,00	-50,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>5 447 013,34</b>	<b>3 675 750,01</b>

\* N : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.  
N - 1 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

## 8.3 Compléments d'information

### 8.3.1 Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

### 8.3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 022,28	3,43
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 8.3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	187 022,28	3,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 8.3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	687 843,53	12,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	108,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 8.3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

	31/12/2019
<b>Créances</b>	
Rétrocession de frais de gestion	5 201,93
<b>Total des créances</b>	<b>5 201,93</b>
<b>Dettes</b>	
Achats à règlement différé	151 100,70
Frais de gestion	22 502,44
<b>Total des dettes</b>	<b>173 603,14</b>

### 8.3.6 Capitaux propres

#### 8.3.6.1 Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	28 085,880	2 440 082,68
Parts rachetées durant l'exercice	-10 361,286	-978 450,42
Solde net des souscriptions/rachats	15 724,594	1 463 832,24

#### 8.3.6.2 Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 8.3.7 Frais de gestion

	31/12/2019
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	83 731,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	5 896,13

### 8.3.8 Engagements reçus et donnés

#### 8.3.8.1 Garanties reçues par l'OPC

Néant.

#### 8.3.8.2 Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

### 8.3.9 Autres informations

#### 8.3.9.1 Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00



### 8.3.9.2 Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et <u>non inscrits</u> au bilan	0,00

### 8.3.9.3 Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 279 498,44
	IE00BVVHQZ31	INRIS R CFM DIVER. CL R ACC. EUR	90 221,38
	FR0010187898	R-CO CONVICTION EURO C EUR	322 164,19
	FR0007442496	R-CO COURT TERME C	671 355,88
	FR0007008750	R-CO EURO CREDIT C EUR	195 756,99
Instruments financiers à terme			0,00

### 8.3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

#### 8.3.10.1 Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

Néant.

#### 8.3.10.2 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-79 036,65	-52 284,83
<b>Total</b>	<b>-79 036,65</b>	<b>-52 284,83</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>MONACIA Part C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-79 036,65	-52 284,83
<b>Total</b>	<b>-79 036,65</b>	<b>-52 284,83</b>

### 8.3.10.3 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	26 376,20	-298 072,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>26 376,20</b>	<b>-298 072,90</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>MONACIA Part C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	26 376,20	-298 072,90
<b>Total</b>	<b>26 376,20</b>	<b>-298 072,90</b>

### 8.3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2019
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>3 675 750,01</b>	<b>5 447 013,34</b>
Actif net en EUR	3 675 750,01	5 447 013,34
Nombre de titres	41 008,638	58 733,230
Valeur liquidative unitaire en EUR	89,63	98,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-7,26	0,48
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-1,27	-1,39

### 8.3.12 Inventaire en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
ALLIANZ EURO HIGH YIELD I FCP 3DEC	EUR	76	182 736,88	3,35
BNP PARIBAS AQUA-I	EUR	3	150 211,59	2,76
CPR CASH P SICAV	EUR	42	938 744,90	17,21
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	816	113 472,98	2,08
PHILEAS L/S EUROPE PART RD	EUR	839	95 226,50	1,75
R-CO CONVICTION EURO C EUR	EUR	1 711	322 164,19	5,91
R-CO COURT TERME C	EUR	169	671 355,88	12,33
R-CO EURO CREDIT C EUR	EUR	429	195 756,99	3,59
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 667 669,69</b>	<b>48,98</b>
<b>IRLANDE</b>				
COMGEST GROWTH JAPAN EUR I H ACC CLASS	EUR	14 398	161 257,60	2,95
INRIS R CFM DIVER. CLR ACC. EUR	EUR	886	90 221,38	1,66
iShares IV PLC - iShares Automation & Robotics UCITS ETF	USD	17 820	135 104,59	2,48
LYXOR TIEDEMANN ARBITRAGE STRAT FD I EUR	EUR	1 371	152 305,62	2,80
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>538 889,19</b>	<b>9,89</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AB FCP I ASIA X-JAPAN EQY PTF IC	USD	5 978	132 022,59	2,42
BRGF WORLD GOLD A USD C.2DEC	USD	4 191	125 386,78	2,30
FIDELITY FUNDS-AMER-YEUR ACC	EUR	10 402	262 858,54	4,83
G FUND EUROPEAN CONV BD CAP EUR IC	EUR	159	244 157,22	4,48
HELIUM-HELIUM FUND-A EUR	EUR	183	303 128,89	5,57
IGS GLOB.ENERGY I EUR C.3DEC	EUR	10 505	119 441,85	2,19
INVECO EURO EQ-C ACC EUR	EUR	9 784	279 250,40	5,13
JPM EMERG MKT LOCAL CURRENCY DEB A C	EUR	9 927	155 258,28	2,85
M&G LX OPTIMAL INC-EUR A ACC	EUR	29 075,795	304 999,27	5,60
TROWE PRICE-LARG CAP EQ A ACC	USD	8 962	295 329,57	5,42
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>2 221 833,39</b>	<b>40,79</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>5 428 392,27</b>	<b>99,66</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>5 428 392,27</b>	<b>99,66</b>
Créances			5 201,93	0,10
Dettes			-173 603,14	-3,19
Comptes financiers			187 022,28	3,43
<b>Actif net</b>			<b>5 447 013,34</b>	<b>100,00</b>

MONACIA Part C EUR	EUR	56 733,230	96,01
--------------------	-----	------------	-------